



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 29/07/2020

Reçu en préfecture le 29/07/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-243301264-20200729-2020\_099-DE

**N°2020/099**

**OBJET : AVENANT N°1 - CONVENTION DE FINANCEMENT  
AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR GIRATOIRE DES PONTS  
À BEAUTIRAN**

**Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44**

**Nombre de Conseillers présents : 35**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 43**

**Quorum : 16**

**Date de convocation : 22 juillet 2020**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 22 juillet 2020**

**Le 28 juillet de l'année deux mille vingt  
à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la  
Communauté de Communes de Montesquieu,  
légalement convoqué, s'est réuni sous la  
présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à	NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PREVOTEAU
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	E	M. BARBAN
BALAYÉ Philippe	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	E	Mme BOURROUSSE	VIGUIER Marie	P	
MONGE Jean-Claude	P		POLSTER Monique	P	
SAUNIER Catherine	P		SIDAOUI Alain	P	
DURAND François	P		CHEVALIER Bernard	P	
LEMIRE Jean-André	P		SABY Nadia	P	
BOURRIER Sylviane	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		BORDELAIS Jean-François	P	
SOUBELET Véronique	E	M. DUFRANC	FAURE Christian	A	
AULANIER Benoist	E	Mme PERPIGNAA GOULARD	GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT

Le conseil communautaire nomme M. CHEVALIER, secrétaire de séance.  
Le procès-verbal de la réunion du 13 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/099

## OBJET : AVENANT N°1 - CONVENTION DE FINANCEMENT AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR GIRATOIRE DES PONTS À BEAUTIRAN

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, et notamment son article 3-2-3 portant sur la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie, et notamment sur la réalisation d'infrastructures permettant d'assurer la sécurité des déplacements d'intérêt communautaire,

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'avis de la commission infrastructures du 10 septembre 2019,

**Vu** la délibération n°2020/012 du 25 février 2020 concernant la convention de financement d'aménagement du carrefour giratoire des ponts à Beautiran,

**Considérant** l'avis favorable du bureau,

### EXPOSE

Dans sa séance du 6 avril 2020 la commission Permanente du Département de la Gironde a adopté la délibération n°2020-450-CP, autorisant M. le Président du Conseil départemental à signer avec la Communauté de Communes de Montesquieu une convention de financement, concernant l'aménagement du giratoire des ponts, situé sur la commune de Beautiran.

Il s'avère nécessaire de modifier l'article 5 « Dispositions Financières » de la convention précédemment signée en substituant aux précédentes les modalités suivantes de versement de la participation financière de la Communauté de Communes de Montesquieu :

- Un versement de 30 % du montant de la participation au financement de l'opération à la signature de la convention (75 000€ Mandat n°1567 le 15 mai 2020)
- Un versement de 70 % du montant de la participation au financement de l'opération à la notification à l'entreprise de l'ordre de service de démarrage des travaux (175 000€)
- Un ajustement de la participation sera opéré à l'achèvement des travaux au vu du bilan.

### ***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Signe l'avenant n°1 à la convention de financement, passée entre le Département de la Gironde et la Communauté de Communes de Montesquieu.

Fait à Martillac, le 28 juillet 2020

**Le Président de la CCM**

Bernard FATH

***Document signé électroniquement***

